

SOLIDARITÉ

à longlaville

Un Téléthon collectif mobilisateur



Organisée durant trois journées, le Téléthon s'est terminé samedi par un tournoi de baby-foot, qui a fait revivre leur jeunesse aux plus anciens participants. Ce rendez-vous a débuté jeudi par une prise de contact avec mur d'escalade du lycée Reiser. Vendredi a débuté la fil rouge, avec marche, mais aussi, durant toute la journée, la possibilité de parcourir des kilomètres sur des vélos d'intérieur. Et ce, pendant que les associations faisaient découvrir leur discipline respective. Un moment a été particulièrement apprécié : la prestation théâtrale des Jeunes Pousses, qui a ravi le public. Samedi, football (avec tournoi enfants-parents), aikido, capoeira, jambolo, challenge console, basket... ont entretenu l'ambiance. Durant ces trois journées, organisateurs, municipalité, associations et établissements scolaires, ont assuré une petite restauration... Ce Téléthon collectif a mobilisé beaucoup de bénévoles.

Photo RL

POLITIQUE

pays-haut val d'alzette

Pour une ville intelligente



SmartCity : le mot est sur toutes les bouches en ce moment à la communauté de communes du Pays-Haut Val d'Alzette (CCPHVA). Derrière cet anglicisme se cache le concept de ville intelligente qu'entend développer la communauté sur le futur écoquartier de l'Alzette. Quartier qui s'appuiera sur le très haut débit pour développer son attractivité. Pour y parvenir, la CCPHVA a signé à Ottange, une convention avec la Firip (Fédération des industriels des réseaux d'initiative publique), qui regroupe 161 entreprises spécialisées dans les réseaux d'initiative publique. Celle-ci aura pour mission d'aider la CCPHVA à dresser un cahier des charges précis pour créer la ville intelligente de demain.

Photo RL

URGENCES

Ambulances
Herserange : Bugada (03 82 24 54 09).
Hussigny-Godbrange : Lacatena (03 82 22 25 10).
Villerupt et environs : Ottaviani (03 82 89 03 39) et Servaggi (03 82 44 04 54).

Pharmacies
Villerupt-Thil Hussigny : pour connaître la pharmacie de garde, s'adresser au 3237.

LOISIRS

En plongée sous-marine depuis 1978

Le Groupement d'activité aquatique Villerupt-Audun-le-Tiche (Gasava) a été créé en 1978. La plongée attire de plus en plus d'adeptes qui suivent une formation au sein de l'association.

Explorer les fonds sous-marins pour admirer la richesse et la diversité de la vie sous-marine est un rêve que tout bon nageur souhaite réaliser. Pour y parvenir, il est possible de plonger en apnée, mais le temps et la profondeur sont limités. L'idéal est de suivre une formation pour apprendre à plonger équipé d'une bouteille. Le baptême de plongée est la 1^{re} incursion dans le monde du silence. Le Groupement d'activité subaquatique Villerupt-Audun-le-Tiche (Gasava) le propose, à la piscine de Villerupt, tous les lundis à 19h30, aux dames le jour de La Piscine au féminin, organisée par Villerupt-Natation, ou à tout public à la journée Sentez-vous sport, organisée par la ville de Villerupt.

Le club compte actuellement 49 licenciés. La plupart étaient présents à l'assemblée générale de leur club. Parmi eux, des adolescents de plus de 14 ans, car la discipline ne peut être pratiquée par des enfants. Paolo Ricciardi, nouvellement élu président, explique : « Les enfants n'ont pas encore atteint les capacités physiques, surtout pulmonaires pour pratiquer la plongée en grande profondeur. Cependant ils peuvent découvrir la discipline à la piscine, profonde de 3,50 m seulement. Le club est composé d'une bonne équipe soudée. Car c'est une activité qui se pratique obligatoirement en



Les licenciés du Gasava participent activement aux activités de leur club. Photo RL

binôme. Donc, des liens se créent ».

Les formations

La partie technique de la plongée s'apprend à la piscine le lundi de 19h30 à 21h30 et le vendredi de 20h30 à 21h30 avec du matériel performant et, pour raison de sécurité, révisé annuellement. Les formations sont assurées selon les niveaux 1, 2, 3 ou 4 par 6 moniteurs fédéraux et des initiateurs qua-

lifés. Ceux-ci obtiennent leur brevet pendant des stages organisés avec d'autres clubs, dont celui d'Herserange.

Les compétences des plongeurs doivent être validées en milieu naturel. Elles ont lieu principalement au lac d'Esch-sur-Sure au Luxembourg (62 plongées en 2015-2016) pour les niveaux 1 et 2 ou au lac de L'Eau-d'Heure, en Belgique, d'une profondeur de 40 m pour le niveau 3 (22 immersions).

Une fois le niveau atteint, les plongeurs peuvent participer à des sorties. Cette année un week-end à la province de Zélande et un voyage en Guadeloupe, pendant lequel les 11 participants ont pratiqué 212 immersions, ont été proposés. Le bilan financier présente un léger déficit causé par les dépenses de matériel et peu de rentrées d'argent. Le Gasava n'a pas organisé de repas, ni de tombola et il n'a pas participé

au défilé du 14 juillet à Audun-le-Tiche cette année. De nombreuses activités sont prévues pour la nouvelle saison : des formations de plus en plus nombreuses, des sorties en lac ou mer et un loto le 1^{er} octobre.

Renseignements : gasava.e-monsite.com ; Paolo au 07 71 70 19 51 ou Philippe au 06 33 30 02 56.

À NOTER

Forum transfrontalier des associations sportives

Le GECT Alzette Belval (groupement européen de coopération territoriale) organise un nouveau forum transfrontalier des associations sportives d'Alzette Belval, lundi 5 décembre à 18h30 dans la Salle du Grand-Duc-Jean à l'hôtel de ville de Schifflange (Luxembourg) pour permettre aux représentants des associations sportives de se rencontrer et d'envisager de nouveaux projets transfrontaliers. Il ne s'agit pas d'un forum des associations « classique » dans la mesure où la manifestation s'adresse exclusivement aux représentants des associations, pour favoriser les échanges entre les clubs des deux côtés de la frontière.

La manifestation a deux objectifs : initier de nouveaux contacts, ou aller plus loin dans les échanges suite aux contacts pris dans le cadre du forum des sports 2015. Elle se déroulera sous la forme d'un speed dating, accompagnée d'un apéritif pour rendre l'événement dynamique et convivial.

Inscription sur le lien suivant : <http://gectalzettelval.eu/forum-transfrontalier-des-associations-sportives/>

Conseil municipal

Villerupt. — Le conseil municipal se réunit aujourd'hui, lundi 5 décembre à 18h, à l'hôtel de ville.

ASSOCIATION à aumetz

L'organiste Marie Pecovec à l'honneur



Marie Pecovec, organiste, a été récompensée. Photo RL

La chorale paroissiale d'Aumetz a fêté ses quarante ans d'existence, un anniversaire célébré en même temps que la Sainte-Cécile. L'occasion de récompenser Marie Pecovec, organiste et chef de chœur depuis la création de la chorale. En présence du maire Gilles Destremont et de Christian Cottin,

président du conseil de fabrique, l'abbé Stéphane Kamm lui a remis un diplôme de reconnaissance signé par Mgr Jean-Christophe Lagleize, évêque de Metz. Gilles Destremont a félicité la récipiendaire, soulignant le dévouement des choristes et leur disponibilité lors des offices de toutes natures.

LAIX

L'évêque de Myre chez les aînés



Photo RL

Si saint Nicolas est le patron des enfants, il n'oublie pas les aînés du village. Samedi après midi, l'évêque de Myre, accompagné du père Fouettard, s'est rendu chez le doyen de Laix, René Martin 91 ans. Il était entouré par sa famille, du maire Hervé Jacquet et de quelques aînés du village. Une distribution de friandises pour les dames et de vin fin pour les messieurs a eu lieu pour passer de bonnes fêtes de fin d'année.

ÉDUCATION

Les CM2 et les 6^e vont imaginer le cadre idéal

Imagine ton cadre de vie idéal est un concours proposé aux écoles élémentaires. Il rassemble les élèves de CM2 et de 6^e.

Quel serait le cadre de vie idéal ? Une question à laquelle les élèves de CM2 de l'école élémentaire Marie-Curie et d'une classe de 6^e du collège Lionel-Terray vont devoir répondre dans le cadre d'un concours. Celui-ci est organisé par le CAUE de Moselle (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement) avec la collaboration de la DSDEN (Direction des services départementaux de l'éducation nationale) s'adresse aux écoles élémentaires. Il a pour but de sensibiliser les enfants à l'environnement, au développement durable et aux techniques de l'architecture.

« Plusieurs thématiques sont abordées, la densité de l'habitat, sa mixité et sa diversité, l'identité locale de l'architecture, la gestion de l'espace public mais également celle des eaux pluviales », explique Guenaëlle Le Bras, architecte conseil du CAUE. Tous ces thèmes sont transposés dans un futur d'habitat écologique et bioclimatique.

Après plusieurs travaux et interventions, une maquette de la cité idéale va être réalisée par les élèves de l'école élémentaire et présentée en avril 2017 au



Guenaëlle Le Bras, architecte, a rencontré les élèves des classes inscrites au concours. Photo RL

jury. Quant à la maquette élaborée au collège, hors concours, elle sera exposée lors de la sélection. Jane Ceccarelli, directrice de Marie-Curie, et Christiane Debellis, principale de Lionel-Terray, ont mis ce projet en commun dans la perspective d'une liaison entre les élèves de CM2 et de 6^e qui font partie du cycle 3 (cycle de consolidation).

Réalité et futur

Première démarche des élèves : faire un état actuel des lieux, accompagnés par leurs

professeurs. Ils ont visité la commune à la découverte des endroits les plus caractéristiques. La diversité de l'habitat est importante à Aumetz, avec les cités minières et leurs maisons identiques, le bâtiment de La Caserne, un collectif ancien, celui de la rue Verlaine, beaucoup plus récent, le centre-ville et ses maisons accolées, les lotissements et leurs habitations isolées. Ils ont également visualisé la place de l'Hôtel-de-Ville, un espace moderne et fonctionnel qui peut servir de base à la future cité ainsi que le

carreau de la mine et son chevronnement, des éléments du passé qui doivent s'intégrer au paysage. « Cette visite était également sensorielle : voir, entendre et sentir », précise Guenaëlle Le Bras.

L'élaboration de la maquette se préparera théoriquement dans chaque classe, sous la direction de Mme Poncin à l'école et de M. Moquay au collège, puis, interviendront pour sa réalisation, Mme Vageon, professeur d'art plastique et M. Aïssouï, professeur de technologie.

à aumetz

FILLIÈRES

Création d'un emploi d'agent recenseur

Le conseil municipal de Fillières s'est déroulé sous la présidence de Francis Herbays, maire.

• **Transformation en communauté d'agglomération.** L'assemblée a approuvé la transformation de la communauté de communes de l'agglomération de Longwy (CCAL) en communauté d'agglomération, dénommée Communauté d'agglomération de Longwy, à compter du 1^{er} janvier 2017.

• **CCAL, nouveaux statuts pour les compétences assainissement et mobilité.** Des ajustements sont nécessaires afin d'aligner les statuts sur trois spécificités existantes dans ceux du Syndicat intercommunal des transports de l'agglomération de Longwy (Sital) et du Syndicat intercommunal d'assainissement de l'agglomération de Longwy (Siaal) qui ne sont pas comprises dans le contenu des compétences prévues par la loi NOTRe : transport école primaire et maternelle vers le golf et la médiathèque, réalisation et gestion d'infrastructures liées au transport et mission supplémentaires liées à l'assainissement. Le conseil municipal est appelé à adopter les ajustements des statuts.

• **Demande de subvention du fonds de concours de la CCAL.** L'assemblée approuve le programme de travaux de traversée de rue. Il sollicite l'attri-

bution d'une subvention de 45 000 € au titre du fonds de concours à la CCAL pour les années 2015, 2016, 2017.

• **Destination des coupes de l'exercice 2017-2018.** L'assemblée approuve l'état d'assiette des coupes de l'année 2017. Elle demande à l'Office national des forêts de procéder à la désignation des coupes inscrites à l'état d'assiette présentées. Elle informe le préfet de région des motifs de report ou suppression des coupes proposées par l'ONF. Le conseil municipal autorise l'ONF à réaliser les contrats de vente aux particuliers pour l'année 2017-2018, dans le respect des clauses générales de ventes de bois aux particuliers de l'ONF.

• **Location salle polyvalente : caution bruit.** Un chèque de caution de 250 € en cas de bruits extérieurs excessifs sera demandé à chaque locataire, en cas de signalement à la gendarmerie et/ou du voisinage.

• **Remboursement de frais de déplacement.** Le conseil municipal décide de rembourser les frais inhérents aux déplacements pour formation de l'agent technique et de l'adjoint administratif.

• **Création d'un emploi d'agent recenseur.** Le conseil municipal décide la création d'emploi pour un agent recenseur, non titulaire, à temps non complet, durant la période allant du 19 janvier au 21 février.

à villerupt

Changement de présidence



Philippe Henrion, à g., cède sa place de président à Paolo Ricciardi. Il a été élu président adjoint. Photo RL

Le Gasava a procédé à l'élection de son nouveau bureau : Paolo Ricciardi est élu président. Philippe Henrion est vice-président. Il avait assumé l'intérim de la présidence durant un an après le décès de Guy Dalzot. Fabrice Séverin est secrétaire et Valérie Sercecchi, trésorière. Laurent Bragoni est responsable de la formation, Daniel Bachetti, responsable technique, et Joël Pietka, responsable du matériel.

Alain Casoni, maire de Villerupt, annonce des changements concernant la piscine de Villerupt : « L'avenir de la piscine est en phase de transition depuis trois ans avec le transfert de compétences acceptées par la CCPHVA (communauté de communes du Pays-Haut Val d'Alzette, NDLR). Il pourrait bientôt devenir définitif. La piscine de Villerupt gère près de 60 000 entrées par an, celles-ci risquent d'augmenter dans quelques décennies avec l'établissement public d'aménagement Esch-Belval. Le bâtiment est vétuste. La question de la création d'un pôle aquatique reste posée pour l'avenir ».